

### 6.3 FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12

15-16 juin 2024 au Golf de l'Île d'Or

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

#### Catégories d'âge :

U12 : nés en 2012 ou après

Benjamins : nés en 2010 et 2011

#### Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

#### APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

#### FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au championnat de France sont les suivants :

CAT.	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
Nb de places	7	10	3	5

#### COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant par Ligue et le ou les arbitres du tournoi.